

Il y a 80 ans

Les femmes obtenaient le droit de voter



Il y a 80 ans

Le 21 avril 1944, alors que la Seconde Guerre mondiale n'est pas terminée, une ordonnance du gouvernement provisoire du général de Gaulle à Alger accorde le droit de vote aux femmes. Une décision historique prise après plus d'un siècle de lutte intense. Il y a seulement 80 ans, les femmes obtenaient le droit de vote en France.

Les femmes peuvent ainsi voter pour la première fois aux élections municipales du 29 avril 1945

Fruit d'une longue lutte menée par des militantes déterminées à faire évoluer les mentalités, elles sont alors enfin reconnues comme des citoyennes à part entière presque 1 siècle après l'instauration du suffrage universel masculin. Et pourtant le droit de vote pour les femmes est revendiqué dès 1791, quand Olympe de Gouges réclame, dans sa "Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne", l'égalité des droits.

Si la société a depuis beaucoup avancé sur le chemin de l'égalité, tant reste à faire !